

Règlement du concours de Unes

Le Concours de Unes est organisé par le CLEMI- Créteil en partenariat avec le CDRP de l'académie de Créteil et l'AFP.

Ce Concours s'adresse à tous les élèves francophones des écoles, collèges et lycées situés en métropole, dans les DOM et les TOM ainsi que ceux des établissements à l'étranger.

Les participants sont constitués en groupes (classes, clubs). Ce ne sont pas des candidats individuels.

Une seule UNE est acceptée par groupe ou par classe. Les concurrents sont invités à présenter une seule une en organisant le travail en équipe au sein de la classe. Ils peuvent réaliser plusieurs unes dans la classe mais, dans ce cas, ne doivent en transmettre qu'une seule, en faisant un choix collectif.

Le jury ne pourra retenir une Une dont les images ne sont pas légendées.

Le concours s'organise en deux étapes successives :

- **Phase 1** : inscription à partir du lundi 7 janvier 2013. L'inscription s'opère en ligne, elle obligatoire pour participer au concours.

Où s'inscrire ?

Sur le site du CLEMI-Créteil : <http://clemi.ac-creteil.fr/interactif/spip.php?article325>

- **Phase 2** : Mardi 26 mars 2013. Les dépêches sont accessibles sur le site du CLEMI-Créteil dès le lundi 25 mars au soir.

Les dépêches seront réunies dans un fichier de texte au format RTF, que vous pourrez lire et imprimer à partir de votre logiciel de traitement de texte ou de PAO préféré. Les images sont sous la forme de petits fichiers au format JPEG, que vos logiciels devraient également pouvoir ouvrir sans problème.

> **Calendrier du Concours**

- Lundi 7 janvier 2013 : ouverture des inscriptions. Fin des inscriptions : lundi 11 mars 2013.
- Mardi 26 mars 2013 : réalisation de la Une dans le cadre de la 23^{ème} semaine de la presse et des médias dans l'école ® (25 au 30 mars 2013).

Pour les collèges et les lycées la Une doit être envoyée à 16 h, délai de rigueur, en format PDF sur la boîte : concours.unes@ac-creteil.fr

Les écoles disposent d'une semaine pour réaliser leur Une. Elle devra être envoyée le vendredi 29 mars 2013 à 16h, délai de rigueur, en format PDF sur la boîte : concours.unes@ac-creteil.fr

Attention

Chaque une envoyée devra avoir pour nom de fichier le n° d'inscription.

Le message devra indiquer toutes les coordonnées permettant d'identifier la une en pièce jointe.

- Fin mars-début mai : délibération du Jury au CDDP de champigny. Un jury par niveau : jury écoles- jury collèges et jury lycées.
- Mai : remise des prix du Concours de Unes en même temps que la remise des prix pour le concours académique des journaux scolaires (Concours Varenne). Les Unes lauréates seront disponibles en ligne.

> **Public du concours**

Le concours est ouvert à tous les élèves de la maternelle au lycée inscrits dans des établissements publics et privés sous contrat relevant du Ministère de l'Education nationale, du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de la Défense.

Quatre catégories :

- « Ecole » : école maternelle, élémentaire, primaire, REP
- « Collège » : Collège, SEGPA, 3e DP
- « Lycée » : Lycée d'enseignement général, lycée d'enseignement général et technologique, lycée professionnel, lycée agricole, CFA
- « Autres établissements » : EREA, IME, IMP, ULIS, classe d'hôpital ou d'établissement pénitentiaire, maison rurale...

Les productions traitent de l'actualité de la veille au sens large (actualité nationale et internationale). Leur contenu doit être réalisé principalement par les élèves, au sein d'un ou plusieurs groupes (classe, clubs, etc.).

> Modalités de participation

- L'inscription en ligne vaut acceptation du présent règlement.
- Une seule une par groupe classe peut être envoyée.
Pour une exploitation en classe entière, des groupes de travail de 4 à 6 élèves peuvent être constitués, chaque groupe produisant sa une. Un travail collectif de comparaison argumentée permettra d'élire celle qui participera au concours.
- Pour un même établissement, lorsque plusieurs classes sont concernées, il suffit de remplir le formulaire d'inscription par classe en indiquant l'appellation courante de celle-ci.
Cependant merci de procéder à un choix des Unes à envoyer afin ne pas excéder cinq Unes par établissement.
- Lors de l'envoi par courriel, les rédactions d'élèves et/ou leurs enseignants devront envoyer obligatoirement leur Une en format PDF suivi du nom de l'établissement et du numéro reçu après inscription. Exemple : Une du collège XXXX.160

> Modalités de sélection des Unes

Les participants seront sélectionnés selon les critères suivants :

- qualités rédactionnelles : contenu, style, analyse / réflexion
- qualités visuelles : maquette et mise en pages, création graphique, illustrations
- identité du journal : personnalité et originalité, présence ou possibilité de commentaires
- responsabilité : signature des articles, identification des sources, mentions obligatoires
- nature du projet : liberté d'expression des élèves, démarche d'élaboration, citoyenneté, place dans la vie de l'établissement, prise en compte des lecteurs

Attention : les Unes non retenues ne seront pas retournées et seront versées au dépôt pédagogique du CLEMI.

Une fiche conseil pour chaque Une

Chaque rédaction participante se verra retourner une « fiche conseils » réalisée par les jurys conçue pour apporter des conseils et des pistes de réflexion.

> Composition des jurys

Les décisions des jurys seront sans appel.

Les jurys peuvent être composés de représentants du [CLEMI Créteil](#) et du CRDP de l'académie de Créteil, de la presse quotidienne régionale, de représentants du Rectorat, d'anciens journalistes lycéens, de représentants des [instances de la « Vie lycéenne »](#), de représentants des partenaires au niveau académique, etc.

Les équipes primées pour leur Une dans leur catégorie pour l'édition de l'année antérieure du concours, seront invitées à participer aux travaux du jury ; elles sont donc placées hors-concours pour la nouvelle édition.